GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche — R (E1)
— — — à sapin et/ou épinette rouge — R (E2)
— — — à sapin et/ou pin rouge — R (EM)
— — — à pin rouge — R (PM)
— — — à pin gris — R (PG)
— — — à thuya (cèdre) — R (C)
— — — à mélèze — R (L)
— — — (plantation) — R P
Pessière
— — — (épinette noire et/ou pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) — E (E)
— — — à thuya (cèdre) — E (C)
— — — à mélèze — E (L)
— — — à pruche — E (Pr)
— — — à sapin et/ou pin rouge — E (SM)
— — — à pin rouge — E (PM)
— — — à pin gris — E (PG)
— — — (épinette noire ou épinette blanche) — E (E)
— — — (plantation d'épinette blanche) — E (E) P
— — — (plantation d'épinette de Norvège) — E (E) P
— — — (plantation d'épinette noire) — E (E) P
— — — (plantation d'épinette rouge) — E (E) P
Sapinière
— — — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse) — S (E)
— — — à thuya (cèdre) — S (C)
— — — à épinette noire ou épinette rouge — S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge — S (PM)
— — — à pin gris — S (PG)
— — — à mélèze — S (L)
— — — à pruche — S (Pr)
— — — (plantation de sapin baumier) — S (SB) P
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (Pin blanc (75% occupant plus de 75% de la portée résineuse) — Pb (Pb)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pb (E)
— — — avec mélèze — Pb (L)
— — — avec pin rouge — Pb (PM)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge — Pb (PM)
— — — avec pin gris — Pb (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche — Pb (SB)
— — — (plantation) — Pb P
— — — (plantation de pin sylvestre) — Pb (Ps)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) — C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge — C (EM)
— — — à mélèze — C (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge — C (PM)
— — — à pin gris — C (PG)
— — — à pruche — C (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche — C (SB)
— — — (plantation de thuya) — C (C) P
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) — Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre) — Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge — Pr (E)
— — — à mélèze — Pr (EM)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge — Pr (PM)
— — — à pin rouge — Pr (PM)
— — — à pin gris — Pr (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche — Pr (SB)
— — — (plantation) — Pr P
Mélèzin
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) — M (L)
— — — à thuya (cèdre) — M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge — M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge — M (PM)
— — — à pin gris — M (PG)
— — — à pruche — M (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche — M (SB)
— — — (plantation mélèze européen) — M (L) P
— — — (plantation de mélèze japonais) — M (L) P
— — — (plantation de mélèze hybride) — M (L) P

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance 10 ans	Tendance régression
Feuillus et résineux intolérants sous pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Peuplier avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Épinette rouge résineux	Er R	Er R (R)
Épinette résineux	Ep R	Ep R (R)
Mélangés à feuillus intolérants	MFR	MFR (R)
— — sur station humide	MFR	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — — d'essences intolérantes	F	
— — — d'essences tolérantes	Ft	
— — — sur station humide	Fh	
— — — (plantation)	F P	
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BP	
— — — à bouleau jaune	F-P (F)	
Peupleraie	Pe	
Érablière rouge	Er	
Érablière	E	
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E-P (P)	
— — — à bouleau jaune	E-P (F)	
— — — à peuplier	E-Pe	
— — — à hêtre	E-H	
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E-Ft	
Plantation d'érable à sucre	E-S P	
— — — à bouleau jaune	Pe-J P	
— — — à peuplier	Pe-Pe P	
— — — à peuplier hybride	Pe-Ph P	
— — — à frêne d'amérique	FF Aa	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — sd
Dénudé et semi-dénudé humide — sh
Aulnaie — I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (vivaites et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — U

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cd
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus systématique régulière — cr
Chablis partiel — chp
Chablis total — cht
Brûlé partiel — brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 10-50% ⊗ 50-99%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — br
Chablis total — cht
Épidémie sévère — ep
Friche — f
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-80 "	80-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉROIENNE

Je(jeune indifférencié) Pinus d.dominance de feuillus résineux majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Pinus d.dominance de feuillus résineux majorité des tiges entre 31 et 60 ans
Vieux indifférencié Pinus d.dominance de feuillus résineux majorité des tiges entre 61 et 120 ans
Pinus d.dominance de feuillus résineux majorité des tiges plus de 120 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	0-2m	2-4m	4-7m	7-12m	12-17m	17-22m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 60%	*
Forte	60 à 75%	**
Sévère	75% et plus	***

Superficie actuelle de pentes > 30% — ha
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 g 50 T 2 — S: sablonneux; 60: classe de pente; C3: classe d'âge; g: classe d'origine; 50: classe de hauteur; T: classe de densité; 2: sous groupe d'essences; S: groupement d'essences

R 25 c 68 B1 — R: classe de pente; 25: classe d'âge; c: classe d'origine; 68: classe de hauteur; B: classe de densité; 1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., GROUPE POULIN, THÉRIAULT ET ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 3*
Unité de gestion — 34
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1*
Mode de tenure ou de gestion — 109 00 22*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 20603*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 322*
Municipalité — 24390*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1190*
Région écologique — 4a
Municipalité régionale de comté. M.R.C. 510 LE GRANIT*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1986-87
Carte forestière: Année de publication: 1987-88
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/7/86
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 25 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-3	21-L-2	21-L-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-14	21-E-15		E-16
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-E-11	21-E-10	21-E-9	

21 E/15 s. o. 1

U.G. 34 (Forêt privée)

54

Forêt privée: Les coupes totales ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes:
6 août 1987 - 7 juin 1991.
L'année de la coupe totale, est celle de l'image T. M. utilisée.

Comptabilité for.: 5564